



## L'article DC Avocat du mois

- Risques cyber et cyber sécurité

## Newsletter n°11-Novembre 2023

### Les durées de conservation dans les secteurs social et médico-social

Le 14 septembre 2023, la [Cnil](#) a publié un référentiel et une fiche pratique sur les durées de conservation dans les secteurs social et médico-social. Le référentiel concerne notamment les traitements les plus fréquents dans ces secteurs alors que la fiche pratique porte plutôt sur une méthodologie destinée aux professionnels concernés.

Le référentiel a pour objectif de guider, de manière opérationnelle, les acteurs desdits secteurs dans l'identification et la détermination des durées de conservation pertinentes pour les traitements qu'ils mettent en œuvre.

Selon la [Cnil](#), ce référentiel constitue une aide à la prise de décision en orientant les responsables du traitement vers :

- les durées obligatoires du fait de la réglementation en vigueur, et en particulier le code de l'action sociale et des familles ainsi que le code de la santé publique ;
- les durées recommandées par la Cnil, qui sont des points de repère pour déterminer la durée pertinente.

La fiche pratique est destinée à tous les acteurs (salariés, bénévoles, etc.) et leur propose des recommandations pratiques pour la gestion au quotidien des durées de conservation.

Le référentiel et la fiche pratique s'adressent à l'ensemble des organismes privés ou publics agissant dans les secteurs social et médico-social (ex. : les services mandataires et judiciaires à la protection des majeurs (SMJPM), les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), etc.).

### Les chiffres clés du mois

**10 nouvelles sanctions** prononcées par la [Cnil](#) dans le cadre de sa procédure simplifiée pour un montant de **97.000 euros** d'amende.

Ces sanctions font suite à de nombreuses plaintes sur des sujets relatifs à la géolocalisation des véhicules, la vidéosurveillance des salariés, la minimisation des données et le droit d'opposition.

Cette procédure simplifiée concerne les affaires qui ne présentent pas une difficulté particulière et pour lesquelles une amende, pouvant aller jusqu'à **20 000 euros**, peut être prononcée.

### Actualités

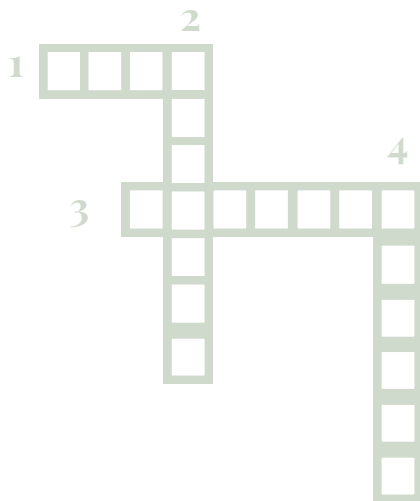
- Le **9 novembre 2023**, la [Cnil](#) a rappelé à l'ordre le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques et le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique pour avoir utilisé les coordonnées des agents publics afin de communiquer sur le projet de réforme des retraites.
- Le **12 octobre 2023**, la [Cnil](#) a sanctionné la société **GROUPE CANAL+** d'une amende de **600 000 euros**, pour avoir manqué à ses obligations en matière de prospection commerciale et de droits des personnes.

## Astuce RGPD - Comment se mettre en conformité ?

L'analyse d'impact relative à la protection des données, prévu à l'article 35 du RGPD, (ci-après "AIPD"), est un outil qui permet de construire un traitement conforme au RGPD et respectueux de la vie privée. Elle concerne les traitements de données personnelles qui sont susceptibles d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des personnes concernées tels que:

- évaluation / scoring (y compris le profilage) ;
- décision automatique avec effet légal ou similaire ;
- surveillance systématique ;
- données sensibles ou hautement personnelles (santé, géolocalisation, etc.) ;
- collecte à large échelle ;
- croisement de données ;
- personnes vulnérables (patients, personnes âgées) ;
- usage innovant ;
- exclusion du bénéfice d'un droit / contrat

## Les mots croisés du RGPD



1. Permet de construire un traitement conforme au RGPD et respectueux de la vie privée.
2. Terme désignant également le monde numérique
3. Éventualité d'un évènement qui peut causer un dommage
4. Scandale par lequel est née la première loi sur la protection des données personnelles en France.

Réponses aux mots croisés de la Newsletter d'octobre 2023 :

1. Audit
2. Incident
3. Limitation
4. Contrat



## Le saviez-vous ?

En France, la protection des données personnelles et la Commission nationale de l'informatique et des libertés (ci-après la "Cnil") sont nées à l'occasion d'un scandale.

En mars 1970, l'INSEE annonce le projet SAFARI (Système Automatisé pour les Fichiers Administratifs et le Répertoire des Individus).

En mars 1974, un article du journal *Le Monde* titré "SAFARI ou la chasse aux Français" dénonce le caractère liberticide du projet.

Sous le feu des critiques, le gouvernement arrête le projet et élabore le texte de loi dit "Informatique et Libertés" qui est proposé au parlement et adopté en janvier 1978 créant dans le même temps la Cnil.

## Retrouvez le cabinet

- Le **4 décembre 2023** à 17h00, retrouvez le cabinet DC Avocat à une conférence sur le métier d'avocat à l'Université de Nanterre
- Le **11 décembre 2023** à 19h30, retrouvez le Cabinet DC Avocat à l'auditorium de la Maison du Barreau dans le cadre du faux appel d'Elin Mask qui a été jugé dans le metaverse en juin 2023 pour harcèlement, vol et suspension abusive du réseau social de sa victime. Me Debora COHEN jouera le rôle de Magistrat assesseur dans cette audience assistée par l'IA.

Cette newsletter est éditée par Maître Debora Cohen :

Site : [www.dcavocat.com](http://www.dcavocat.com)

P. : +33 (0) 6.50.08.23.47

Mail : [debora.cohen@dcavocat.com](mailto:debora.cohen@dcavocat.com)

